

LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET LE DEMANTÈLEMENT À L'AEN



L'un des rôles de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) est d'aider les pays membres à développer des stratégies de gestion de toutes les catégories de déchets radioactifs qui soient sûres, durables et acceptables par le public. Sur ce thème elle se focalise sur la gestion des déchets à vie longue et des combustibles usés et sur le démantèlement des installations nucléaires mises à l'arrêt définitif. Le programme de travail dans ce domaine est réalisé en majeure partie par le **Comité de la gestion des déchets radioactifs (RWMC)** assisté par trois sous-comités:

- le **Forum sur la confiance des parties prenantes (FSC)**
- le **Groupe sur l'intégration pour le dossier de sûreté (IGSC)**, and
- le **Groupe de travail sur le déclassement et le démantèlement (WPDD)**.

D'autres comités de l'AEN s'intéressent aussi à ce domaine : le **Comité de protection radiologique et de santé publique (CRPPH)** et le **Comité chargé des études techniques et économiques sur le développement de l'énergie nucléaire et le cycle du combustible (NDC)**.

Composition et mandat du RWMC

Le Comité de la gestion des déchets radioactifs (RWMC) de l'AEN est un comité international, établi de longue date, rassemblant des représentants haut-placés des autorités de sûreté, des organisations en charge de la gestion des déchets radioactifs et du démantèlement, des institutions gouvernementales et des établissements de recherche et développement des pays de l'AEN. L'agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) participe aux travaux du RWMC, et la commission européenne (EC) est membre à part entière du Comité. Le RWMC maintient des liens forts avec les organismes gouvernementaux consultatifs de haut niveau et avec les organismes internationaux tels que la Commission internationale de protection radiologique (CIPR). La collaboration est aussi établie avec la direction de l'OECD consacrée à l'étude de la Gouvernance.

L'objectif du RWMC est de soutenir la coopération internationale dans la gestion des matières provenant des installations nucléaires, dont le démantèlement des installations nucléaires. Le Comité met en oeuvre un programme de travail qui:

- promeut une compréhension partagée et largement étayée, des connaissances établies et des sujets émergents;
- facilite l'élaboration de stratégies de gestion des déchets qui respectent les exigences sociétales;
- aide à fournir des bases communes aux cadres réglementaires nationaux;
- permet à la gestion des déchets et matières radioactives de bénéficier du progrès des connaissances scientifiques et techniques, notamment par des projets communs et des réunions d'experts;
- contribue à la consolidation et au transfert des connaissances, notamment par la publication de rapports techniques, de déclarations collectives et de courtes plaquettes d'information; et
- aide à faire progresser les meilleures pratiques, notamment, en contribuant aux revues internationales par les pairs.

Les régulateurs, membres du RWMC, se rencontrent aussi séparément. Ils échangent et établissent des rapports sur des thèmes relatifs aux aspects réglementaires dans le cadre du **Forum des régulateurs du RWMC (RWMC-RF)**. Ils orientent également les discussions sur ces thèmes au sein du Comité dans son ensemble.



Panorama d'initiatives et de résultats récents du RWMC

- La dernière déclaration collective du RWMC intitulée "Progresser sur le voie du stockage géologique des déchets radioactifs" date de 2008 (un prospectus-résumé de 2 pages est disponible);
- La dernière revue par les pairs porte sur le "Dossier 2005", l'étude française sur le stockage géologique des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue;
- Le RWMC organise des ateliers nationaux impliquant des parties prenantes de multiples origines dont on peut tirer de précieux enseignements. Le dernier atelier s'est tenu en France, en avril 2009, dans la région sélectionnée pour un stockage national de déchets de haute activité à vie longue;
- Le RWMC gère une base de données relatives aux différents pays de l'AEN, sous la forme de rapports nationaux de 30 pages et de résumés des caractéristiques principales de chaque pays en 10 pages. Une synthèse de l'infrastructure réglementaire dans les pays de l'AEN est aussi régulièrement mise à jour;
- Les domaines de travail d'actualité sont les suivants:
 - promotion d'une meilleure compréhension de la gestion des déchets radioactifs et du démantèlement et de l'intégration de ces deux disciplines;
 - projet international sur le thème de la "réversibilité et de la récupérabilité" qui culmine en une conférence-dialogue à Reims (France) en décembre 2010;
 - participation à l'organisation d'une "Conférence internationale sur les stockages géologiques" au Japon en 2011 (suite à la conférence de Berne de 2007);
 - dialogue avec la CIPR qui doit conduire à la révision de ses recommandations de protection radiologique dans le domaine du stockage;
 - projet sur la préservation à long terme des documents d'archives, des connaissances et de la mémoire;
- Des thèmes techniques et conceptuels d'actualité dans le domaine du stockage incluent: l'optimisation, la gestion à très long terme, la revue de l'état des connaissances dans les méthodes d'évaluation de sûreté, et l'analyse de la phase d'exploitation d'une installation de stockage;
- Les sujets actuels concernant le démantèlement comprennent: la gestion des gros composants ou pièces massives, les besoins en R&D, la standardisation dans la présentation et la décomposition de l'estimation des coûts du démantèlement, et la maîtrise des coûts des projets de démantèlement;
- Des travaux sont également menés par le Programme joint sur les échanges des informations scientifiques et techniques sur le démantèlement (CPD) ;
- Les domaines d'étude sur la confiance sociétale incluent: les intérêts et rôles des autorités régionales, comment accroître la base de connaissance des journalistes, comment apporter une valeur ajoutée (au-delà des bénéfices économiques) aux municipalités accueillant des installations de gestion des déchets radioactifs.

L'ensemble important des documents publiés par le RWMC et ses sous-comités peut être consulté sur le web pour téléchargement gratuit ou pour achat. Des plaquettes de 2 pages et des prospectus courts permettent une consultation rapide et une diffusion large.

L'OCDE/AEN EST EN PREMIÈRE LIGNE POUR TRAITER CONJOINTEMENT DES EXIGENCES TECHNIQUES ET SOCIÉTALES POUR DES SOLUTIONS DURABLES DE GESTION DES DÉCHETS ET DE DÉMANTÈLEMENT. PAR L'INTERMÉDIAIRE DU RWMC ELLE INSTAURE UN FORUM DANS UN CADRE NEUTRE OU LES DÉCIDEURS, LES RÉGULATEURS ET LES OPERATEURS PEUVENT ÉCHANGER SUR DES THÈMES D'INTÉRÊT COMMUN ET DÉVELOPPER DES SOLUTIONS QUI SATISFONT AUX BESOINS SPECIFIQUES DE SES PAYS MEMBRES.